L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 FEVRIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LEBEY,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 24 FEVRIER.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Munk & Hedgen, au No 26 rue St Charles, meubles et effets.

La taxe de dix mills.

La taxe de dix mills est un sujet qui intéresse tous les contribuables fonciers de la Nouvelle-Orléans, c'est à dire les contribuables qui payent à eux seuls les cinq huitièmes des taxes de l'Etat, et jusqu'à présent la Législature de 1880 ne leur a pas donné la moindre marque de sympathie. On dirait que la Législature, presque tout entière, ignore que le conseil de ville exige, pour une quittance finale de la taxe de 1880, une contribution non de 10 mills mais de 15 mills en violation de la constitution d'où cette Législature procède. Deux membres seulement, l'un de la ville, M. Letten, l'autre de la campagne M. Young, ont tâché de rappeler à l'Assemblée Générale l'article 208 qui fixe la limite de dix mills pour toutes les municipalités et les paroisses de l'Etat sans exception. Le bill de M. Letten, présenté dans les premiers jours de la session, a été renvoyé longtemps après au comité de constitution qui n'a pas encore fait son rapport bien qu'il n'ait qu'une opinion à exprimer ou deux mots à dire, et nous n'avons pas la moindre nouvelle du bill de M. Young qui fut présenté bientôt après et renvoyé au comité judiciaire. Ce dernier comité n'a pas montré plus d'empressement à expédier cette affaire que le comité de constitution et nous ne sommes pas plus avancés à ce sujet que s'il ne s'agissait que d'une bagatelle indigne d'occuper l'attention des Chambres.

Pourquoi ce délai et pourquoi cette indifférence ? Le fin de février approche. Dans six jours nous serons au 1er mars, jour où les taxes municipales sont exigibles. D'après la loi actuelle, toutes les taxes non-payées porteront dès ce jour un intérêt au profit du Trésor municipal. Cet intérêt est peu de chose, il est vrai, et cette année il ne pourra pas être requis, car si les taxes ne sont pas encore payées, les autorités de ville ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes, ayant refusé d'accepter un paiement de dix mills pour une quittance finale de taxe. Si elles eussent agi différemment et si elles eussent eu plus de respect pour une des dispositions les plus solennelles de la Constitution et pour celle qui a fait naître dans l'esprit du peuple un sentiment si profond de reconnaissance pour la convention de 1879, les coffres de la municipalité seraient pleins aujourd'hui, et l'on y compterait quatre cent mille ou cinq cent mille piastres au lieu de dix ou quinze mille.

C'est donc la faute de l'administration, si cet argent, dont elle a tant besoin, ne s'y trouve pas, et si elle est obligée d'envoyer des reçus à domicile, chose passée de mode depuis près de 30 ans. Qu'elle additionne ces frais ainsi que l'escompte qu'elle a donné pour les taxes payées sur le pied de 15 mills et elle verra qu'elle a fait beaucoup de bruit pour rien. Les contribuables, mieux avisés que l'administration, n'ont presque rien payé et nous ajoutons qu'ils ne paieront pas davantage, tant que les Chambres ne se seront pas expliquées sur ce point, et si, par impossible, les Chambres venaient à se prononcer contre la Constitution, tant que la Cour Suprême, la nouvelle Cour Suprême, n'aura pas donné son opinion sur une question qui n'en est pas une, et qui n'a pu être soulevée que par une administration vouée corps et âme, au soutien d'une loterie dont l'exercice dévore annuellement le tiers de nos taxes sans nous rapporter rien.

Nous parlons de la Cour Suprême parce que l'obstination des autorités de ville à exiger une taxe inconstitutionnelle nous fait craindre qu'elles ne se soumettent pas au décret de la Législature. Elles voudront peut-être en appeler aux tribunaux, dans la supposition que les contribuables ne voudront pas eux-mêmes s'engager dans des procédures coûteuses pour sauver un surplus comparativement insignifiant. Mais nous les prévenons qu'il s'agit ici d'un procès constitutionnel, d'une affaire d'ordre public, et que les contribuables, sans plaider eux-mêmes, peuvent se rendre apprêts de l'avocat-général de l'Etat pour l'inviter à user de son ministère afin de faire prévaloir un article clair, net et précis de la Constitution. La question est ici d'intérêt général; elle concerne toutes les paroisses et toutes les municipalités de l'Etat, et le ministère public, représenté par l'avocat-général, ne pourrait se refuser à obtempérer à la requête des citoyens. C'est là, du moins, notre opinion.

Il serait bien malheureux que nous fussions réduits à employer ce moyen et nous nous adressons tout d'abord à la Législature, notre tutrice naturelle. Nous comptons toujours sur son intervention pour épargner aux contribuables de la Nouvelle-Orléans les délais et les inquiétudes que cet entêtement municipal pourrait leur causer, et nous engageons les comités chargés de l'examen des bills en question à présenter leurs rapports à la Chambre qui a été saisie de cette affaire de taxe. C'est pour le moment la plus grave affaire pour notre ville et la plus pressante, car dans six jours, nous le répétons, nous serons au 1er mars.

Nous insisterons sur ce point, parce que nous présumons que les hommes de la municipalité, pour gagner du temps, s'efforceront de faire comprendre aux comités que cette question de taxe appartient à la Charte, et que le vote sur la Charte résoudra l'affaire des subsides municipaux. Il est vrai que le projet de Charte présenté par M. Richardson, accepte comme règle la limite constitutionnelle. Mais ce projet n'est pas final; il n'a pas même ouvert le débat puis qu'il a été renvoyé au comité renforcé de tous les Représentants de la ville. Cette amplification du comité de la Charte serait parfaite si le nombre des membres était une garantie de bonne législation; mais l'expérience prouve que ce ne sont pas les assemblées les plus nombreuses qui font les meilleures lois, et sans douter un instant de l'aptitude des membres adjoints au comité primitif de la Charte, nous croyons être autorisé à dire que le mouvement était calculé et qu'on a trouvé par là le moyen de faire durer les délibérations au lieu de les activer et de les écourter. Une affaire livrée à tout le monde ne devient l'affaire de personne; on la fait reculer au lieu de la faire avancer et c'est là le but secret des financiers. Nous désirons très fort nous tromper dans nos calculs, mais nous craignons beaucoup d'avoir raison.

Quoiqu'il en soit, le travail du comité sur la charte ne peut en aucune manière arrêter ni suspendre le travail du comité de constitution sur le bill de M. Letten, ni le travail du comité judiciaire sur le bill de M. Young. Une question de taxe est complètement indépendante de la forme du gouvernement municipal. La solution de cette question n'entraverait pas les travaux du comité Richardson; au contraire elle pourrait lui venir au aide et lui servir beaucoup, car il saurait tout d'abord qu'avec une taxe de 10 mills, pour tous objets, il faut mettre de côté toute forme compliquée et dispendieuse de gouvernement; qu'avec un budget de recettes, ainsi réduit, il faut réduire le nombre des représentants municipaux, réduire les frais d'impression, réduire le nombre des officiers ou des chefs de bureaux, réduire leurs traitements, réduire toutes les dépenses, réduire le capital de la dette et proportionner le service de l'intérêt aux ressources et aux revenus de la municipalité.

Dans un esprit de réforme bien entendu et dans l'intérêt bien compris de la ville, il y a donc nécessité absolue à ce que les comités présentent le plus tôt possible leurs rapports sur les bills qui ont pour but de mettre en vigueur l'article 208 de la Constitution, afin que les Chambres déclarent sans délai que la taxe de 10 mills est l'unique taxe légale et constitutionnelle que les municipalités et paroisses soient autorisées à lever dans l'Etat.

Nous remercions l'honorable W. W. Farmer de l'envoi qu'il nous a fait d'un exemplaire du bill rapporté par lui à la Chambre au nom du comité des voies et moyens. Nous avons déjà commenté quelques-unes de ses dispositions, relatives à l'assessement et à la perception des taxes.

MUSIQUE.—Sous le titre de "Rasoquet Galop" Miss Kate E. Simmons, vient de composer un fort joli galop que le public trouvera en vente au magasin de M. L. Grunewald.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Quelle foule dimanche soir et hier soir à l'Académie de Musique! Jamais on n'y avait vu tant de monde et beaucoup de gens ont été obligés de s'en retourner, faute de pouvoir trouver des places. Nous avions raison de dire, il y a quelques jours, quand nous annoçames le retour des extravagances, que c'était là le véritable spectacle chéri du public de l'Académie, car il s'y porte tous les soirs avec un enthousiasme, ces sortes de représentations étant de celles dont la variété, le comique, le burlesque, la bouffonnerie, composent tout le mérite et font tout le succès. "Hobbies" est une pièce de ce genre, mais peut-être la plus empirique de toutes à la juger par son effet sur la rate des spectateurs. Ce n'est pas une pièce; c'est une répétition des plus drolatiques et des plus risibles, et subitement la répétition tourne à la comédie théâtrale, et tous les acteurs changent de costume. Nous ne connaissons pas de scène plus étourdissante. Une actrice devient soubrette, une autre devient princesse. Les deux derpoiselles Weathersby sont excellentes. Elles jouent de manière à faire pâmer d'aise le public qui ne se lasse ni de rire ni d'applaudir. Leurs voix sont agréables, et nous pouvons en dire autant de Miss Venie Clancy dont les formes gracieuses et les accents mélodieux ont produit un grand effet. M. N. C. Goodwin est un jeune acteur d'un admirable talent qui excite le rire dès qu'il se montre et avant même qu'il ait dit un mot. M. Charles Bowers, autrefois de la troupe d'Union Square à New York, joue un rôle capital avec une habileté de premier ordre. Enfin jamais on n'avait vu encore à l'Académie une extravaganza plus extravagante, plus comique, plus burlesque, plus risible, et jamais on n'en avait vu une mieux jouée. Avec les "Hobbies" et la troupe qui les accompagne, la direction de l'Académie peut compter sur une semaine extraordinairement fructueuse.

Le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" est un excellent adoucissant dès le début de son usage: il calme vite les irritations de la gorge et des bronches.

Pour le coulier le plus fin et le plus élégant il faut aller à l'Etoile Rouge.

Maison Philip Werlein. 155 Canal. —La supériorité des pianos "Mathushek" saute plus être contestée. Leur progrès rapide en est la preuve.

Un million de familles s'en servent à la Nouvelle-Orléans seulement. A la campagne il est difficile d'en rencontrer d'une autre fabrique.

Les qualités que l'on reconnait à ces pianos "Mathushek" est la solidité de la construction, 2° les nombreuses améliorations apportées dans le mécanisme disposant presque entièrement de les accorder—avantage immense pour la campagne.—3° leur son, leur toucher se soutfrent aucune comparaison; le meuble est élégant, 4° les prix très modiques.

Tous les jours nous acceptons en échange contre ces mêmes pianos "Mathushek" d'autres pianos français des meilleures fabriques français Pleyel, Erard, etc., qui aujourd'hui constituaient leurs instruments sur les nouveaux principes empruntés aux américains.—F. Warlich.

La Demande battue.—La maison D. Jugla et Cie, de New-York dit le *Messager*, vient de remporter un victoire complète sur les prétentions inexplicables de la Douane qui lui réclamait 80,000 dollars, un joli denier, pour droits non payés sur des gants importés dont la valeur avait été soi disant volontairement réduite. En vain, les négociants les plus experts avaient donné gain de cause à M. Jugla, la douane, avec l'entêtement maladroit qui la caractérise, avait maintenu ses prétentions.

Le jury de la Cour fédérale en a fait justice après cinq minutes de délibération.

Espérons que ce verdict servira de leçon à ces fonctionnaires qui se figurent que la douane doit entraver le commerce au lieu de le protéger.

Chapeaux, Casquettes, Malles, Valises, Chaussures, à l'Etoile Rouge.

La réception de M. de Lesseps.

Le programme du grand banquet qui doit être offert à M. de Lesseps à son arrivée à New York est maintenant arrêté dans tous ses détails. Le comité d'organisation a fixé la réception au vendredi, 27 de ce mois, afin de donner à l'illustre voyageur au moins un ou deux jours de repos avant le banquet sans lieu dans le grand salon de Delmonico; les présentations se feront de 6 à 7 heures dans les salons voisins. De nombreuses invitations ont été adressées à des personnages de distinction, et la liste de souscription comprend un grand nombre de noms parmi les plus éminents de la ville.

Outre le banquet de Delmonico, des réceptions spéciales seront offertes à M. de Lesseps par la Société américaine de Géographie, par la Société des Ingénieurs civils, et par les négociants; particulièrement engagés dans le commerce de l'Amérique du Sud et du littoral du Pacifique.

La dernière de ces fêtes a été résolue dans un meeting tenu lundi dernier au siége de la société dite *Deux-tous Club*, sous la présidence de M. Royal Phelps. L'assistance était nombreuse. Des espèches ont été prononcés sur l'importance du canal projeté et sur les éminents mérites de M. de Lesseps comme ingénieur. Des résolutions appropriées ont été adoptées. Le président a été invité à choisir un comité de cinq membres pour prendre les dispositions commandées par la circonstance. Ont été nommés MM. J. M. Hertado, de la maison Hobson, Hertado & Cie.; J. M. Munos, de la maison Munos & Espirella; D. de Castro, de la maison Castro & Cie; John Riley, président de la Pacific Mail Steamship Company; et R. H. Hoadley, de la maison R. H. Hoadley & Cie.

Pendant son séjour à New-York, M. de Lesseps résidera à l'Hôtel Buckingham, au coin de la Cinquième avenue et de la 50e rue. Un comité donnera la baie sur un espace fermé spécialement pour aller à sa rencontre aussitôt que le *Colon* sera signalé.

On mande de Panama le 17:

Le dimanche qui a précédé leur départ d'Aspinwall, M. et Mme de Lesseps ont été parrain et marraine de l'enfant d'un gentleman américain, M. Lefebvre. Le lundi d'avant, l'évêque de Panama avait célébré le grand'messe dans la cathédrale, et, suivant l'expression d'un journal de Panama, Mme de Lesseps a accédé à la requête de prêter l'aide de sa voix suavede pour chanter quelques-uns de ces hymnes sacrés dont la grandeur solennelle ne manque jamais d'impressionner l'esprit des auditeurs. M. Wetzer tenait l'orgue."

Voitures, Chapeaux, Malles, Chaussures, à l'Etoile Rouge.

Notre Vaudeville, Notre Gaîté.—Les deux théâtres d'hiver un article supérieurement fabriqué, se trouvent même titre que d'habitude, au numéro de Notre Vaudeville, c'est à l'Etoile Rouge que se trouve cet article, qui est d'ailleurs fabriqué spécialement pour la saison.

Nouvelles Télégraphiques.

La question des tarifs.

Paris, 18 février—Les journaux du matin expriment une satisfaction générale de la nouvelle impulsion donnée aux débats sur la question des tarifs, par les magnifiques discours de MM. Thiers-Targé et Réveirac. Le dernier, député de Marseille, a prononcé le discours le plus habile peut-être qu'on ait encore entendu à ce sujet. Il a fait un historique admirable de la question et a déclaré qu'il considère comme un dogme irréfutable que "la consommation alimentée de tout droit d'entrée est la formule économique du suffrage universel."

La France et les affaires d'Irlande.

Paris, 17 février.—Un comité français de secours aux Irlandais vient de se former sous la présidence du cardinal Guibert avec MM. le comte Flavigny et Godelle, député, comme vice-présidents et MM. John P. Leonard et comte O'Connell comme secrétaires honoraires. La société générale reçoit les souscriptions qui seront partagées entre les différents comités irlandais. Des quêtes sont faites dans les églises. On a proposé de donner un concert et un bal à l'Hôtel Continental. Le comte Albert de Mun a promis de faire une lecture au profit de l'œuvre.

Le discours du trône en Italie.

Le discours du roi d'Italie Humbert est généralement approuvé par les journaux français. Cependant les *Débats* font ressortir le peu d'assurance qu'ont les Italiens dans leurs relations avec les puissances étrangères puisqu'ils se disposent à augmenter leur armée.

Le libre-échange en Espagne.

Londres, 19 fév.—Une dépêche de Madrid au *Daily News* dit qu'une grande réunion libre-échangiste aura lieu dimanche prochain sous le patronage des principaux membres du parti libéral. Les députés des Antilles et les chefs du parti démocrate ont promis d'y assister pour y discuter les mesures à prendre en vue d'une campagne active à entreprendre aux cortès en faveur du libre-échange et de la conclusion d'un traité de commerce avec les Etats Unis sur le pied de la réciprocité.

Un capitaine dans l'embarras.

Larnaca, 18 fév.—Un mécanicien du steamer autrichien *Espero* ayant attaqué le capitaine dans l'exercice de ses fonctions, les autorités ont retenu les papiers de santé du bord jusqu'à ce que le mécanicien leur ait été livré. Le capitaine prétend contre cette façon d'agir et réclame $2,000 d'indemnité pour chaque jour de retard et pour le préjudice causé aux passagers.

Une nouvelle ligne de steamers.

Paris, 18 février.—On lit dans la *Cote Européenne*: "Nous apprenons qu'une nouvelle compagnie s'est formée à Copenhague, Danemark, à l'effet d'établir une ligne directe de steamers entre Copenhague et New York."

La fête de Victor Hugo.

Paris, 18 février.—Victor Hugo donnera dans quelques jours une fête pour célébrer le soixante-dix-neuvième anniversaire de sa naissance. Les invitations aux dîners et aux réceptions de Victor Hugo sont tellement désirées qu'il a été obligé de les lancer par séries, fixant une soirée pour les poètes, une autre pour les savants, une troisième pour les journalistes, une quatrième pour les femmes d'esprit, etc., etc.

Daniel Rochat.

La nouvelle pièce de Sardou continue à fournir un sujet d'indignation aux journaux républicains. La seconde représentation a été presque aussi bruyante que la première. Les auditeurs habituels du mardi occupaient toutes les bonnes places et se montraient favorables à la pièce. Le public des galeries supérieures se livrait à des manifestations hostiles. On se précipitait d'une façon effrayante à l'assaut des places dont les meilleures sont retenues pour une quinzaine. Sardou est plus calme, ce qui ne l'a pas empêché de répéter hier qu'il renoncera à la scène dès que ses engagements le lui permettront.

Théâtres.

Mme Pasca vient de signer un engagement de trois ans au Gymnase. M. Achard et Mlle Dinelli, de ce théâtre, ont l'intention d'aborder l'opéra.

L'attentat du Palais d'Hiver.

Paris, 18 février—Les journaux français publient des dépêches particulières de Russie, qui donnent le récit d'ensemble des faits relatifs à l'attentat de St. Pétersbourg qui avait pour but de faire sauter le Palais d'hiver.

Il paraît que lorsque le tsar habite la capitale, il dîne d'habitude le soir, à six heures. Depuis le retour de l'impératrice, le repas a été généralement remis à d'une demi-heure. Quelque tranquille que soit la façon de vivre de l'empereur, elle a encore été plus tranquille que jamais, durant tout le dernier mois. Seules, les personnes intimement pouvaient le voir se promener dans le jardin d'été, s'entretenant avec quelques vieux soldats en arpentant les allées, plongé dans ses pensées solitaires.

Le jour de l'attentat, au déjeuner de midi, il avait montré peu d'appétit. Toute la matinée, il était resté avec son secrétaire; après son repas, il rentra immédiatement dans ses appartements pour donner audience à ses ministres et leur consacra tout son temps, tenant conseil tantôt avec le prince Gortschakoff et M. de Giers, tantôt avec M. Valujeff et le général Milloutin.

Les promenades de l'après-midi, pour lesquelles le peuple aimait à s'assembler en foule sur les quais ont été supprimées. Le repas du soir dure beaucoup moins de temps qu'autrefois et comme la vue du tsar baisse de plus en plus et ne lui permet pas les occupations du soir, il ne prolonge plus ses parties favorites de whist ou de piquet qui autrefois terminait régulièrement ses journées.

La *France*, journal de M. de Girardin, prétend que le tsar se trouvait dans les appartements de sa maîtresse, la princesse Dolgorouki, au moment de l'explosion. On sait maintenant que l'impératrice Maria Alexandrovna, dans la présence au palais de cette femme, qui exerce sur l'empereur la même influence que sa sœur défunte, Maria Nicolaievna. Elle est la seule personne à la cour qui puisse approcher l'empereur dans ses moments d'humeur noire lesquels paraissent constituer désormais son état normal et qu'on peut considérer comme les prodromes d'un ramollissement du cerveau.

La princesse Dolgorouki est une personne habile et courageuse; cette place qu'elle occupe dans l'intimité du foyer, et qu'elle devait d'abord à la faveur gracieuse de l'empereur, elle a su ne la perdre par une qualités personnelles.

La *France* affirme que c'est après une longue entrevue avec le prince Gortschakoff que le tsar gagna les appartements de la princesse et qu'il y resta jusqu'après l'heure du dîner officiel avec la famille impériale. Et c'est à ce retard que serait dû le salut de toute la famille.

La *Patrie* qui a pris ses renseignements à l'ambassade russe raconte les faits différemment. D'après ce journal, le tsar se trouvait à ce moment en conversation avec le prince Alexandre de Bulgarie arrivé à Saint-Pétersbourg, le matin même.

Selon la *Patrie* l'empereur était en train de discuter la politique à suivre dans les provinces des Balkans, les élections à l'Assemblée bulgare, la fidélité des sujets à leur nouveau prince, le compromis projeté entre les deux partis qui se disputent le pouvoir à Sofia, lorsque des serviteurs annoncèrent que le dîner était servi.

Le tsar et son hôte se trouvaient tellement absorbés par le sujet de leur conversation qu'ils ne prêtèrent point attention à des avis. Quelques instants après, le domestique revint. A peine ouvrait-il la porte que le tsar se levait. Au même moment, une terrible explosion se fit entendre.

Le tsar tenait le bras du prince Alexandre et se dirigeait vers la porte. Au bruit de l'explosion, il s'arrêta court. Il quitta le bras du prince et leva les yeux vers le ciel en signe de gratitude. Si l'un ni l'autre ne dirent un seul mot. Le tsar resta parfaitement calme et une heure après, il s'asseyait tranquillement à table à côté du trou béant que l'explosion avait fait dans la salle à manger.

L'impératrice qui demeurait dans ces appartements, n'avait rien entendu; des ordres exprès furent donnés pour la laisser ignorer la catastrophe.

D'autres journaux font connaître la scène qui se passa dans les corridors du palais se remplissent d'une foule émue, chacun demandant une version différente de l'affaire. De tous les appartements privés, on était sorti à flots pressés. Les chambellans de la cour avec leurs brillants habits tout galonnés d'or, descendaient de la salle Saint-Georges et se mêlaient à la blanche armée des officiers et marmitons qui sortaient en foule de leurs souterraines demeures.

Autour de la statue d'Alexandre Ier s'assemblait confusément une foule hagarrée d'officiers, en grand uniforme, de dames d'honneur, de piqueurs, de cochers, de marmitons et cent autres fonctionnaires du palais.

Beaucoup de gens de l'aristocratie se tenaient sur la Perspective Nawoki venue pour offrir leurs congratulations au tsar; mais la police avait les ordres les plus formels pour ne laisser franchir à personne le seuil du palais.

Le lendemain matin, l'empereur descendit à l'église de Kazan pour remercier la Vierge de l'avoir de nouveau préservé de la mort.

Les témoignages de félicitation.

Londres, 19 février—Pendant l'après-midi et la soirée d'hier, les ambassadeurs étrangers ont présenté au czar leurs témoignages de félicitation tant en leur nom qu'en celui des gouvernements qu'ils représentent. Ils assistèrent que la nouvelle de l'attentat fut parvenue à Paris, le président Grévy et le ministre Wallon se rendirent à Paris et envoyèrent une dépêche de félicitation au czar. A une heure, M. de Freycinet, président du conseil, se rendit chez le prince Orloff à qui il exprima toute l'indignation qu'il ressentait de cette tentative d'assassinat. Le duc d'Edimbourg avait reçu de bonne heure une dépêche de la princesse sa femme, actuellement à Saint-Pétersbourg, qui lui annonçait cette nouvelle tentative. Il se rendit chez le prince de Galles qui envoya aussitôt une dépêche à l'empereur de Russie. Il en fut de même, lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, avait été délégué par la reine Victoria.

L'opinion en Angleterre.

Le *Times* croit que de nouvelles mesures vont être prises pour prévenir les conspirations et espère néanmoins que le gouvernement russe n'abandonnera pas ses projets de réforme graduelle.

Le *Standard* dit qu'aucune faute de la part du gouvernement ne saurait justifier ces complots répétés qui sont la récompense des généreuses intentions du czar.

L'opinion en Allemagne.

Des dépêches de Berlin annoncent que cette tentative a fait une profonde impression sur les esprits en Allemagne.

Le *Journal officiel* dit qu'il y a longtemps que les assassins qui désolent la Russie auraient dû être exterminés. L'empereur Guillaume est très affecté de ce nouveau complot et croit que les démocrates du palais d'Hiver n'y sont pas étrangers. Le prince de Bismark, qui devait parler hier au reichstag, est resté chez lui pour n'avoir pas à se prononcer.

L'opinion en France.

La *République française* dit qu'il est clair que la police n'a pas affaire à une secte ou à une conspiration populaire et qu'il est impossible que les conspirateurs n'aient pas des partisans dans l'entourage de l'empereur.

Le *Soleil* fait appel à M. de Girardin et le prie de convoquer la presse française pour lui faire signer une adresse collective au czar, condamnant les attentats dirigés contre sa vie et le félicitant d'y avoir échappé.

Le *Gaulois* dit, d'après une dépêche de Vienne que des proclamations lancées par les nihilistes quelques jours avant l'attentat avaient préparé le peuple à cette catastrophe. Ce journal dit que l'émotion ressentie par la czarine pourrait bien lui être fatale.

Le *Rappel* dit que les souverains de Russie, d'Espagne et d'Allemagne sont en butte aux coups des assassins, tandis que les présidents de la République française, qu'ils se nomment Thiers, MacMahon ou Grévy, peuvent traverser toute la France avec la plus grande sécurité et sans être escortés.

Nouvelles batailles de Dorking.

On mande de Paris par le cable:

Les combles sont passés de mode; on joue maintenant à la bataille de Dorking; tous les journaux font la leur. Voici la dernière:

Une querelle d'Allemand met l'Autriche et la Russie aux prises. On bataille avec des fortunes diverses. L'Allemagne regarde et se frotte les mains. Ça marche. *L'Italie irredente* se lève et marche sur le Tyrol. L'Autriche, déjà affaiblie, fait face à l'Ouest et à l'Est. Finalement les avantages marqués de la Russie. Un temps d'arrêt. L'Autriche fait signe à l'Allemagne en vertu du traité secret, dont une des clauses a stipulé que la puissance non engagée d'abord entrera en ligne si une puissance alliée intervient. Bismark se fait tirer l'oreille. Il fait des conditions. Il veut Trieste. L'Autriche reconnait Bismark à l'œuvre et se sent prise au piège; elle déchire le traité secret, et forme une quadruple alliance avec la Russie, l'Italie et la France contre l'ennemi commun; l'Italie reçoit le Tyrol, et en compensation l'Autriche partage la Turquie d'Europe avec la Russie, hormis Constantinople, qui devient port franc. Enfin la France reprend l'Alsace et la Lorraine, et fait dégorger ses cinq milliards aux Allemands. Bismark est exilé à Samoa, et empêché à Berlin par le comte d'Arnim. Tableau! illuminations dans toute l'Europe; désarmement général.

Sous le titre de "La campagne de l'Allemagne contre la Russie et la France en 1880-81," un écrivain allemand vient de publier une brochure dans le genre de "La bataille de Dorking," qui attire des commentaires sarcastiques de la presse française. L'auteur commence en supposant que la France et la Russie déclarent la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche en juin 1880, sous la dictature de Gambetta. L'Italie maintient la neutralité armée et surveille la frontière autrichienne. Les flottes de l'Angleterre surveillent la mer Noire. Cette puissance protège aussi la Belgique et la Hollande.

L'armée française est distribuée dans l'Est, et France est neutralisée par l'Autriche. Une armée austro-allemande, nominalement commandée par des chefs autrichiens, marche rapidement contre la Russie, qui est défaite à Varsovie. L'Italie intervient alors, mais elle est battue par l'Autriche. La France envahit l'Allemagne. Avec le consentement de l'Angleterre, les Allemands violent le territoire belge et repoussent les Français. Des traités de paix sont conclus après chaque victoire allemande. La Russie perd une partie de la Pologne. La Vénétie revient à l'Autriche, la France paie douze milliards, et Gambetta est remplacé par le prince Napoléon. Après tout cela l'auteur prédit un désarmement général.

M. C. Hart, le premier tailleur des Etats Unis, en chemises en vente à 126 rue Bourbon.

ATTESTATION D'UN ECCLÉSIASTIQUE DISTINGUÉ.

Washington, D. C., 19 juin 1879.

J'ai comme plusieurs personnes qui me croient autant comme étant excellents, et quelques unes comme étant extraordinaires, pour votre Vin de Quinquina "Wheeler's Sup. Kinkey" et Liver Cure". Je sais aussi que deux membres de ma famille ont pris deux bouteilles chacun et sont parfaitement bien maintenant. Je ne balance pas à recommander votre médecine à mes amis comme étant un remède de grandes vertus curatives.

J. B. RANEY.

QUE DIEU VOUS BENISSE.

Hookuk, Iowa, 15 mars 1879.

Cher Monsieur,—J'étais obligé d'une affection des reins qui me faisait souffrir l'enfer et me contraignit de me retirer de mon ouvrage. Je retirai une bouteille et en ai pris deux cuillerées à thé et j'ai senti de suite un changement. Un moment avant de la prendre, je n'étais pas sûr si il n'en la prendre ou non, car j'avais pris tant de remèdes sans en recevoir aucun bien, que je ne savais pas ce que je faisais. Mais, grâce à votre Vin de Quinquina, je suis maintenant bien et fort. Que Dieu vous bénisse! Je ne manquerai pas de vous recommander à mes amis. Je suis prêtre de l'église Catholique et je serai content de vous voir publier cette attestation et faire un usage public de mon nom. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur dans le Seigneur, P. J. MURPHY, prêtre catholique.

Demandez notre Vin de Quinquina "Wheeler's Sup. Kinkey" et Liver Cure". Il ne manque jamais de guérir les maux de tête, la dyspepsie, la débilité, les affections nerveuses, la rhumatisme, et divers autres désordres physiques. De bonne heure il fut mis en premier rang parmi les toniques et les altératifs, et il a toujours occupé la première place sans contestes. Les personnes faibles de constitution, affligées par propriétés réparatives sous le rapport de la régularité et de la promptitude, et les bilieux particulièrement en disent grand bien.

Chapeaux! Chapeaux! pour hommes et jeunes gens, à l'Etoile Rouge.

Décédé hier soir, à 7 1/2 heures, à l'âge de 20 ans, CELINA MARIE DE GRUY. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 1/2 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire coin Orléans et Tonti.

De la part de sa famille.

Décédé, hier à 10 heures du matin, à l'âge de 45 ans, ESTEVAN RUFI, natif de Catalogne, Espagne. Ses amis et connaissances sont priés de [illegible] Bon Frère F. Rufi, 80 Jackson [illegible] sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi, le convoi partira de la dernière résidence du défunt, rue de l'Union 126, entre les rues Urquhart et Girod. Trois'ème District.

De la part de son frère et de sa famille.

Décédé le 20 février, à midi, à l'âge de 5 ans et 8 mois, MARIE ANITA, natifs d'Arcens, Hautes Pyrénées, France, fille de U. Marignol et Anne Lagleze. Les amis et connaissances des deux familles, U. Marignol et R. Lagleze, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 24 février à 10 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de son père, [illegible] Dauphine.

Décédé le 22 février, à 4 heures du matin, à l'âge de 48 ans, Madame Bonaventure [illegible] née Madeleine Bonaventure, native de la ville [illegible] France. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux et [illegible] enfants. Ses amis et connaissances sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu de la résidence de son époux, [illegible] Bayou St. John, aujourd'hui, 24 février à 10 heures A. M. Le convoi partira de la résidence de son père, [illegible] Bayou St. John.

Décédé, le 21 janvier 1880, à bord du steamer Saint-Simon, près de Bordeaux, CHARLES PIECK, capitaine au long cours, commandant un des steamers de la ligne Transatlantique, époux de Lucie Nieuwgentaert Michen, de cette ville.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'Eglise St. Maurice, ce Samedi, MARDI, le 24 du courant, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS VERGEZ décédé le 24 février 1879. Les amis et connaissances du défunt sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son épouse et de la famille.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St. Maurice, ce Samedi, MARDI, le 24 du courant, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu FRANÇOIS VERGEZ décédé le 24 février 1879. Les amis et connaissances du défunt sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son épouse et de la famille.

AVIS.

LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE, fidèle à ses traditions, célébrera ce soir l'anniversaire du 24 février 1848, par un banquet en compagnie de quelques amis sympathiques.

N. BOUVIER, Président.

M. QUENTIN, Secrétaire.

24fr—1

EDMOND DUBOIS,
26 DECATUR STREET.

En débarquement du navire ALPHONSE et MARIE No 2, venant de Bordeaux.

306 Barriques VIN BLANC, Grave supérieur, 20 " VIN ROUGE, Pomerignan, 20 " Montferrand, 502 Caisses VIN rouge et blanc, Eagle Brand, 500 " SARDINES à l'huile, Fleschin, 200 " COGNAC, A. L. Bettens & Co.

A vendre par EDMOND DUBOIS, 24 fév—3f 26 Decatur Street.

Demande d'emploi.

UN garçon de 23 ans, arrivé depuis dix mois d'Allemagne, désire trouver à s'occuper dans [illegible] comme commis, ou pour tenir une petite comptabilité ou pour se rendre généralement utile. Il se contentera du salaire le plus modéré. S'adresser par la lettre A B R, bureau de l'ABEILLE. 22 fév—3f.

On Demande 100 Ponies.

Les personnes ayant des PONIES à vendre peuvent trouver un acquéreur en s'adressant mardi, mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine, à D. M. Taylor, aux écuries de Maxwell & Maxwell. No 71 rue Baronne.

24fév. 4f

On demande

UN ELEVATEUR ou ABONNEUR d'occasion. Indiquer la grandeur et l'endroit, ainsi que le plus bas prix pour du comptant.

S'adresser par lettres à ELEVATOR, Plaquine Office.

22 fév—3f

THOMAS J. MARKEY
Successeur de PETER MARKEY
Marchand de Bois de Charpente,

Chantiers au coin des rues Bolivar et Franklin, et des rues Esplanade et Urquhart.

A partir de ce jour on est autorisé à vendre du bois de charpente, de planches, de bardeaux, de latten, de portes, de châssis, de fenêtres, aux plus bas prix du marché. Demandez les listes de prix et les circulaires.

Succursale, No 62 rue St Charles, coin Union. Téléphone par la poste, Boîte 1380.

22 fév—1 m. dim. mar. jeu.

Vin de Californie! Vin de Californie!

EN débarquement du steamer "Chalmette," venant de New York.

1 barrique VIN rouge Zinfandell.

" Angelica.

Et à vendre par F. LIMONGY, Coin Royale et St. Louis.

22 fév—2f

Pharmacie à vendre.

A vendre pour cause de santé, une pharmacie établie depuis très longtemps dans le centre de la ville. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'Abeille.

20 fév—4f

A VENDRE.

UNE belle propriété (double) couverte en ardoises, bâtie en 1875, située exactement entre le 2me et le 3me, contenant dix pièces, deux salles chacune, etc. Terrain 40 1/2 par 106. Pour plus amples détails, s'adresser chez J. V. GODCHAUX

22 fév—6f

A VENDRE.

UNE propriété avec un [illegible] de rapport de deux fois trente-deux arpents de front, avec un moulin très bien installé et fait, tout de bonnes cultures, situé sur une jolie route de guérie, entourée de voisins. Tout est [illegible] Pour plus amples renseignements s'adresser à F. F. PERAU, St-Gabriel, P. O., paroisse Iberville, Lou. 31fév—1m

LAC! LAC!
L'Hôtel du Fort Espagnol,

situé à l'intersection du Chemin de Fer du Lac et du Fort Espagnol, est ouvert pour la saison sous la direction de

M. Louis A. Trapet.

CET établissement vient d'être complètement restauré et rien n'y a été épargné pour rendre un séjour des plus agréables. La table sera invariablement bien servie et les vins mis par des gages dignes de l'ABEILLE. 22 fév—3f.

Vin de Californie! Vin de Californie!

EN débarquement du steamer "Chalmette," venant de New York.

1 barrique VIN rouge Zinfandell.

" Angelica.

Et à vendre par F. LIMONGY, Coin Royale et St. Louis.

22 fév—2f

Pharmacie à vendre.

A vendre pour cause de santé, une pharmacie établie depuis très longtemps dans le centre de la ville. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'Abeille.

20 fév—4f

A VENDRE.